

# EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet : [einville-au-jard.fr](http://einville-au-jard.fr)

Pour envoyer un mail : [contact.mairie@einville-au-jard.fr](mailto:contact.mairie@einville-au-jard.fr)

Pour s'informer : IntraMuros via Google Play et App Store

Page Facebook : Commune d'Einville au Jard

## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 50

*Convoqué le 24 janvier 2025, le conseil municipal s'est réuni le jeudi 30 janvier 2025 à 20h00, sous la présidence de M. VILLEMANN Marc, Maire.*

Présents : MM(Mmes) : ADMANT Véronique, BRETAR Armelle, DREISTADT Christian, GARNIER Chantal, GENIN Isabelle, HOUOT Gérard, LAVOIL Jacques, LEONARD Philippe, MIENVILLE Vincent, YONGBLOUTT Fabrice.

Membres absents représentés : KIEFFER Pascal pouvoir donné à DREISTADT Christian  
MIDON Fabien pouvoir donné à GENIN Isabelle  
MANSOURI Najat pouvoir donné à ADMANT Véronique

Absente : BIWER Maévangéline

Le conseil a choisi pour secrétaire Isabelle GENIN.

- **Compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal**

Lecture a été faite du conseil municipal du 12 décembre 2024 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Convention d'autorisation de travaux dans le cadre du chantier du collège Duvivier**

Dans le cadre de la requalification du chemin de Sur Rambour, une portion de la parcelle appartenant au collège, d'une surface de 450 m<sup>2</sup>, est nécessaire pour effectuer les travaux de création d'un dépôt bus. Ceci entraînera une modification des limites foncières du collège. Il convient d'établir une convention d'autorisation de travaux entre le Conseil Départemental 54, le Syndicat Intercommunal Scolaire du Sânon et la commune. A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette délibération et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la formalisation de cette procédure.

- **Attribution du lot n°2 - Marché de requalification du chemin de Sur Rambour et des parkings des établissements scolaires**

Le lot n°2 (espaces verts) du marché de la requalification du chemin de Sur Rambour, des quais de bus et des parkings du pôle scolaire a été déclaré infructueux. Suite à une nouvelle consultation, trois entreprises

ont répondu et les offres ont été étudiées par notre maître d'œuvre. Après lecture des résultats, on nous propose de retenir l'entreprise DHR qui a obtenu la note de 9,5 sur 10, pour un montant de 78 378,37 € HT. Après réflexion, 13 membres du conseil sont pour cette proposition et 1 abstention.

- **Demande de subvention à la région Grand Est - Maison 8 rue Aristide Briand**

A la suite de l'acquisition de la maison VNF, il devient urgent de la démolir. Pour les dépenses liées à l'investissement, il est possible d'obtenir des subventions de la région Grand Est au titre de « la résorption de friches urbaines et verrues paysagères ». Trois devis ont été reçus. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à demander cette subvention.

- **Exonération taxe foncière bâtie**

La commune avait délibéré le 19 mars 2007 en faveur de ce dispositif qui concernait les logements achevés avant 1989. L'article 143 de la loi de Finances 2024 a entièrement été réécrit avec, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, une mise à jour des critères d'éligibilité et extension du bénéfice de l'exonération aux logements de plus de 10 ans. Après en avoir délibéré, 13 membres du conseil sont contre le nouveau dispositif d'exonération, 1 abstention.

- **Soutien à la population de Mayotte**

Face au passage du cyclone CHIDO qui a dévasté l'île de Mayotte, le maire propose une aide de solidarité pour soutenir la population, soit un euro par habitant. Après en avoir délibéré, 7 membres sont pour, 7 membres sont contre. La délibération sera donc remise à l'ordre du jour au prochain conseil.

- **Informations diverses**

- Les travaux de remplacement de la conduite d'eau Grande Rue réalisés par le Syndicat des Eaux d'Einville de la place de la Fontaine jusqu'à la place de la Gare sont prévus jusqu'au 13 avril. Un itinéraire bis est conseillé pour rejoindre la RD 914 via la route de Maixe et la RD2.

- Recensement jusqu'au 15/02/2025 : au 30 janvier 2025 : 73,8 % des habitations ont été recensées. 85,2 % des réponses se sont faites par internet.

- Des bacs à biodéchets seront installés courant février à côté des bennes à verre au cimetière et Place de la Gare.

- Descente de caisses à savon le 1<sup>er</sup> juin 2025. *Nous avons besoin de bras.* Pour les personnes désirant aider à l'organisation, une réunion est prévue en mairie le jeudi 27 février à 20h00.

Prochain conseil municipal, le jeudi 06 mars 2025 à 20h00.

**Tableau dates de collecte des sacs jaunes (semaines impaires) et des containers (semaines paires)**

Semaine	Sacs Jaunes	Semaine	Containers
		06	 Jeudi 06 février
07	Jeudi 13 février	08	Jeudi 20 février
09	Jeudi 27 février	10	Jeudi 06 mars
11	Jeudi 13 mars	12	Jeudi 20 mars